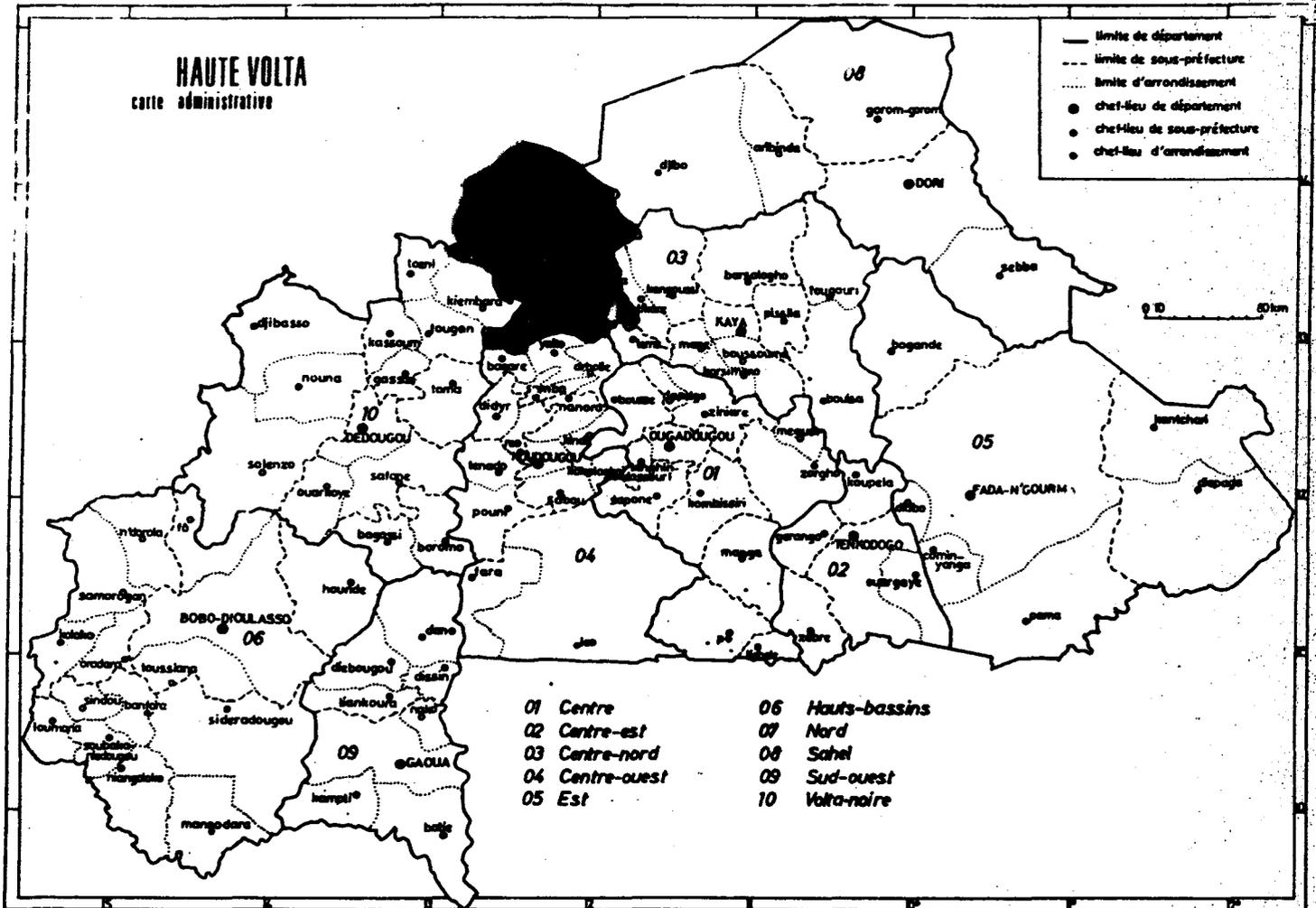


RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DECEMBRE 1975

ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES



DEPARTEMENT DU NORD

# S O M M A I R E

PAGES

## CHAPITRE I.

### PRESENTATION GENERALE

1.1	Introduction	1
1.2	Données globales	1
t.1.1	Nombres de villages et densité des arrondissements	2
1.3	Répartition de la population totale par sexe et par statut de résidence	2
t.1.2	Répartition de la population totale selon le statut de résidence et le sexe (effectif et %)	2
1.4	Répartition de la population résidente par groupe d'âge et par sexe	3
t.1.3	Répartition de la population résidente par groupe d'âge	3
Graphique	Pyramide des âges de la population résidente (département du nord)	4
1.5	Répartition de la population résidente par arrondissement	5
t.1.4	Structure par âge de la population résidente des arrondissements	6

## CHAPITRE II.

### LES DONNEES COLLECTIVES

2.1	Les concessions et les chefs de concession	8
2.2	Répartition des chefs de concession de la population résidente et administrative (effectif et %)	9
t.2.1	Chefs de concession de la population résidente et administrative (effectif et %) par sexe	9
2.3	Répartition des chefs de concession suivant la taille des concessions	9
t.2.2	Chef de concession selon la taille des concessions	9

2.4	Les ménages et les chefs de ménage	10
t.2.3	Répartition des chefs de ménages (effectif et %)	10
t.2.4	Répartition des chefs de ménages par âge et selon la taille des ménages	11
CHAPITRE III	LA NUPTIALITE	
3.1	Etat matrimonial	12
t.3.1	Situation matrimoniale des résidents âgés de 14 ans et plus	12
3.2	Les célibataires	12
t.3.2a	Proportion de la population résidente par âge et situation matrimoniale (sexe masculin)	13
t.3.2b	Proportion de la population résidente par âge et situation (sexe féminin)	14
3.3	Les mariés	15
3.4	Monogamie et polygamie	15
t.3.4	Répartition des mariés selon le nombre d'é- pouses et selon l'âge	16
3.5	Les veufs et divorcés	17
CHAPITRE IV	L'ALPHABETISATION	
4.1	Niveau d'alphabétisation	17
t.4.1	Population résidente alphabétisée par sexe (effectif et %)	17
4.2	Répartition des lettrés par groupe d'âge et sexe	18
t.4.2	Répartition des lettrés selon l'âge et le sexe (%)	18
4.3	Proportion des lettrés par groupe d'âge et sexe (effectif et %)	18

t.4.3	Proportion des lettrés par groupe d'âge et par sexe	19
CHAPITRE V	L'ACTIVITE ECONOMIQUE	
5.1	Les actifs	20
t.5.1	Répartition des résidents actifs de plus de 10 ans, par sexe et par âge (%)	21
5.2	Répartition des actifs par secteur d'activité	22
t.5.2	Répartition des actifs par secteur d'activité et par sexe	22
t.5.2	Répartition des actifs par secteur d'activité détaillé et par sexe	23
CHAPITRE VI	LES MIGRATIONS	
6.1	La population émigrée	24
t.6.1	Structure de la population émigrée	24
6.2	La migration interdépartementale	25
t.6.2	Migration interdépartementale	

## CHAPITRE - I

### PRESENTATION GENERALE DU DEPARTEMENT

#### 1.1.- INTRODUCTION.

Le département du Nord regroupe les sous-préfectures de Ouahigouya, Gourcy, Séguénéga, Titao et Koumbri. Il couvre une superficie de 12 293 km<sup>2</sup>, soit environ 4,5 % du territoire. Son chef lieu Ouahigouya compte 30 000 habitants et se trouve à 181 km de Ouagadougou. Il est traversé par la "route du poisson" qui relie Mopti au Mali à la capitale voltaïque.

Par sa position dans la zone semi-aride, cette région située entre les isohyètes 750 et 600 m est peu arrosée. Les sols relativement pauvres sont formés de nombreuses carapaces latéritiques. La saison des pluies de juin à septembre connaît une intense activité agricole. Sur une surface cultivée égale à 17 % de la superficie totale, les céréales (mil, sorgho, maïs) représentent 90 %, l'arachide 5 % et le coton moins de 1 %. L'importance accordée aux céréales relève de la pauvreté des sols et de la forte densité de la population qui font de cette partie du pays une zone surpeuplée. Les cultures commerciales sont quasi inexistantes, quant aux cultures maraichères, elles se pratiquent autour des barrages de plus en plus et dans les bas-fonds.

Les peuls, fidèles à leurs traditions ancestrales pratiquent l'élevage des bovins, des ovins et des caprins, tandis que les sédentaires mossi élèvent des porcins et de la volaille pour épauler leurs maigres ressources vivrières.

Le département ne bénéficie pas encore des bienfaits de l'industrie dont l'implantation ne repose sur aucune ressource naturelle. Cependant le commerce y prospère et reste l'apanage des Yarcé.

#### 1.2.- DONNEES GLOBALES.

Le département compte une population résidente de 530 192 personnes dont 262 503 hommes et 267 689 femmes réparties dans 6 sous-préfectures composées de 647 villages. La densité moyenne est de 43 habitants au km<sup>2</sup>, ce qui inspire un seuil critique quand aux possibilités en terres arabes.

**Tableau 1.1 - Nombre de villages et densité des arrondissements.**

S/Préfectures	Superficie	Population résidente	Nombre de village	densité hab/km <sup>2</sup>
Gourcy	2003	117991	145	59
Ouahigouya	2217	155429	182	70
Séguénéga	1515	102785	144	68
Titao	3884	78453	97	20
Koumbri	600	38032	39	63
Thiou	2074	37502	40	18
<b>Total</b>	<b>12293</b>	<b>530192</b>	<b>647</b>	<b>43</b>

**1.3.- REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE PAR SEXE ET PAR STATUT DE RESIDENCE (effectif et %).**

Le tableau 1.2 ci-après indique que la population résidente recensée se chiffrait à 530 192, soit environ 9 % de la population résidente du pays.

C'est l'un des rares départements où le nombre de femmes excède celui des hommes.

Les absents sont en majorité des hommes et constituent 6 % de la population résidente.

**Tableau 1.2 - Répartition de la population totale selon le statut de résidence et s de sexe (effectif et %).**

Statut de Résidence	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Résidents présents	234 394	89,2	251 013	93,7	485 407	91,5
Résidents absents	28 109	10,7	16 676	6,2	44,785	8,4
Population résidente	262 503		267 689		530 192	
Emigrés	31 559	12	17 568	6,5	49 127	9,2
Population administrative	294 062		285 257		579 319	

1.4.- REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE.

Le tableau 2.3, ci-dessous donne la répartition par groupe d'âge de la population résidente et le graphique 2.3.1. la pyramide des âges.

Pyramide des âges.

La pyramide des âges présente une base large suivie d'un rétrécissement rapide vers le haut, ce qui dénote une forte fécondité mais aussi une forte mortalité. Le profil révèle un déséquilibre entre les groupes d'âges suivants : 0-9 ans, 15-19 et 20-29 ans. Les moins de 14 ans représentent environ 48 % de la population contre 47 % pour les 15-59 ans et 5 % pour les 60 ans et plus.

Ce déséquilibre montre la part importante de la population dite à charge, c'est-à-dire les personnes de 0-14 ans et de 60 ans et plus.

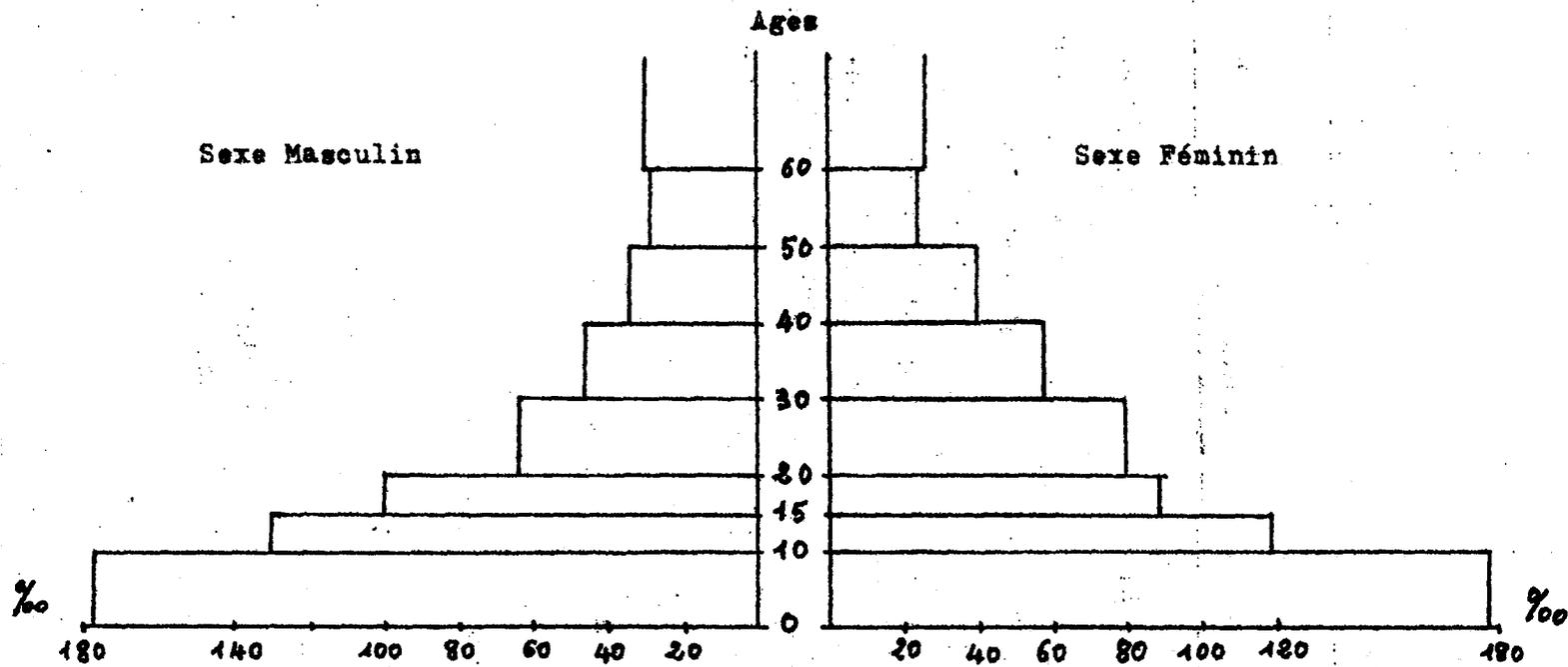
Le déséquilibre existe également au niveau des sexes. Ainsi, on remarque un excédent masculin de 0 à 10 ans, suivi d'un excédent féminin de 20 à 49 ans. A 50 ans et plus c'est à nouveau l'excédent masculin.

Il est à priori, très difficile de donner les raisons profondes de ces déficits et excédents ; on peut cependant dire que le déficit observé entre 20 ans et 50 ans provient de l'émigration différentielle qui frappe essentiellement les hommes plutôt que les femmes : d'autres raisons classiques pourraient s'ajouter, à savoir les raisons de vieillissement et de rajeunissement des uns et des autres, propices aux transferts d'un groupe d'âge à un autre. A ces raisons on peut ajouter celles d'omissions d'hommes dues au fait qu'ils aient émigré.

Tableau 1.3 - Répartition de la population résidente par groupe d'âge.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	1 000 personnes		Rapport de masculinité %
			Sexe masculin	Sexe féminin	
0- 9	94 280	93 807	178	177	100,5
10-14	34 350	31 193	65	58	110,5
15-19	26 373	23 582	50	44	112,3
20-29	33 814	41 884	64	79	88,1
30-39	24 371	30 328	46	57	80,4
40-49	18 250	20 947	34	39	87,0
50-59	14 672	12 227	27	23	120,4
60 et +	16 131	13 455	30	25	119,6
<b>Total</b>	<b>262 241</b>	<b>267 417</b>			<b>98,0</b>

GRAPHIQUE N°1 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE



- 4 -

**1.5. REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE**  
**PAR ARRONDISSEMENT.**

L'examen de la répartition par âge et sexe se fait à partir du tableau  
n° 2.4 ci-après.

Les structures sont les mêmes au niveau de tous les arrondissements -

L'excédent féminin se remarque à tous les niveaux et plus particulièrement pour  
le groupe d'âge 20-49 ans. Cela provient des raisons déjà évoquées plus haut.

Le déficit féminin à 60 ans et plus découle sans doute d'une surmortalité  
féminine.

Tableau 1.4 - Structure par âge de la Population résidente des Arrondissements

Age	Gourcy				Ouahigouya				Koumbri				Thier			
	Eff. réel		Eff./1000		Eff. réel		Eff./1000		Eff. réel		Eff./1000		Eff. réel		Eff./1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	21369	21723	181,5	184,5	27096	27289	178,5	179,5	6768	6702	179	176	6423	6524	171,5	174
10-14	7782	7220	66	61	10155	9136	67	62	2332	2102	61	55	2470	2294	66	61
15-19	5817	5199	50	44	7669	6756	52	44,5	1830	1636	48	43	1994	1747	53	46,5
20-29	7343	8988	62	76	9275	11271	61	74	2530	3089	66,5	81	2404	2726	64	73
30-39	4910	6508	42	55	6440	8720	42,5	57,5	1918	2270	50,5	59,5	1767	2076	47	55,5
40-49	4016	4613	34	39	4878	6244	32	41	1354	1470	35,5	38,5	1296	1437	34,5	38,5
50-59	2963	2611	25	22	4333	3690	28,5	24	1112	844	29	22	1141	944	30,5	25
60 et +	3693	3089	32	26	4521	3948	30	26	1152	937	30	24,5	1235	1001	33	27
			4925	507,5			491,5	508,5			499,5	499,5			499,5	500,5
	57923	59951			74507	77354			18995	19050			18730	18749		
Total	117.874				151.921				38.045				37.479			

**Tableau 1.4 - (suite) Structure par âge de la population résidente des Arrondissements.**

Age	Séguénéga				Titao			
	Effectif réel		Effectif /1000		Effectif réel		Effectif /1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	18340	17210	178,5	167,5	14284	14359	175	176
10-14	6566	5540	64	54	5045	4601	62	56
15-19	4848	4406	47	43	3985	3838	49	47
20-29	6269	8818	61	86	5993	6992	73	86
30-39	5087	6196	49,5	60	4249	4558	52	56
40-49	3971	4255	38,5	41,5	2735	2922	33	36
50-59	2987	2405	29	23,5	2136	1733	26	21
60 & +	3446	2443	33,5	24	2184	2037	27	25
			500,5	499,5			497	503
	51514	51273			40611	41040		
<b>Total</b>	<b>102.787</b>				<b>81.651</b>			

CHAPITRE - II

LES DONNEES COLLECTIVES

2.1.- LES CONCESSIONS ET LES CHEFS DE CONCESSION.

Le recensement a dénombré 27 811 concessions, soit en moyenne plus de 10 personnes par concessions. En général les chefs de concessions sont des hommes (97,5 % pour seulement 2,5 % de femmes)

En se référant à la population administrative (population résidente + population émigrée) les résultats restent sensiblement les mêmes.

Le statut de chef de concession demeure inversement proportionnel à l'âge. Le groupe d'âge (40 à 60 ans) compte lui seul 81 % des chefs de concessions.

2.2 .- REPARTITION DES CHEFS DE CONCESSION DE LA POPULATION  
RESIDENTE ET ADMINISTRATIVE (effectif et %)

Tableau 2.1 - Chefs de concession de la population résidente  
et administrative ( effectifs et %) par sexe.

Statut de résidence des chefs de concession	S E X E					
	Masculin		Féminin		Sexes réunis	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population résidente	26 631	97,5	677	2,5	27 308	100,0
Résidents présents	25 566	97,5	666	2,5	26 232	100,0
Résidents absents	1 065	99,0	11	1,0	1 076	100,0
Emigrés	450	99,6	2	0,4	452	100,0
Population administrative	27 081	97,6	679	2,4	27 760	100,0

2.3. .- REPARTITION DES CHEFS DE CONCESSION SUIVANT  
LA TAILLE DES CONCESSIONS.

Tableau 2.2 - Chefs de concession selon la taille des concessions.

Taille	Concession		Population	
	Effectif	%	Effectif	%
1	380	1,3	380	0,1
2 - 4	2999	10,7	8997	1,9
5 - 9	7216	26,0	50512	10,8
10 - 19	8614	31,0	124903	26,7
20 et +	8602	31,0	283005	60,5
TOTAL	27811	100,0	467797	100,0

2.4. LES MENAGES ET LES CHEFS DE MENAGE.

Les chefs de ménage sont essentiellement des hommes. Comme dans les autres départements l'âge au mariage est celui auquel on devient chef de ménage.

La taille moyenne du ménage est de 5,6 personnes.

Tableau 2.3 - Répartition des chefs de ménages (effectif et %)

Nombre de personnes par ménage	Effectif des ménages	%
1	3 819	4,4
2 - 4	30 725	35,7
5 - 9	36 865	42,9
10 - 19	13 989	16,2
20 - 29	629	0,7
30 - 39	47	0,1
40 - 49	10	
50 - 59	2	
60 et +	4	
<b>Ensemble</b>	<b>86 090</b>	<b>100 .</b>

**Tableau 2.4 - Répartition des chefs de ménage par âge et selon la taille des ménages.**

Nbre de person. par ménage	A G E							Total	Effectif
	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Indét.		
1	1,5	18,2	17,2	13,5	10,4	28,8	0,4	100,0	3 819
2- 4	1,6	29,0	26,8	12,6	10,6	19,1	0,3	100,0	30 725
5- 9	0,2	7,9	27,9	25,2	18,9	18,9	0,2	100,0	36 665
10-19	0,1	2,2	17,4	32,7	28,2	19,2	0,2	100,0	13 989
20-29	0,3	1,0	8,1	31,6	34,2	24,5	0,3	100,0	629
30-39	0,0	0,0	1,3	23,4	19,1	53,2	0,0	100,0	47
40-49	0,0	10,0	10,0	0,0	0,0	80,0	0,0	100,0	10
50-59	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0	2
60 et +	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	75,0	0,0	100,0	4
<b>Ensemb.</b>	<b>0,8</b>	<b>16,3</b>	<b>26,9</b>	<b>21,0</b>	<b>16,6</b>	<b>18,1</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>93 851</b>

CHAPITRE - III

LA NUPTIALITE

**3.1.- ETAT MATRIMONIAL.**

La situation matrimoniale des résidents âgés de 14 ans et plus se trouve consignée dans le tableau suivant :

Tableau 3.1 - Situation matrimoniale des résidents de 14 ans et plus.

Situation matrimoniale.	% Hommes	% Femmes
Célibataires	52,6	26,0
Mariés	45,5	67,3
Veufs et divorcés	1,9	6,7
Ensemble	100,0	100,0

Le pourcentage de célibataires masculins est élevé, le rapport est de moitié au regard des célibataires féminins. La proportion des femmes non mariées est très faible après l'âge de 24 ans. Cette tendance n'a été constatée qu'après l'âge de 39 ans chez les hommes.

**3.2.- LES CELIBATAIRES.**

Le célibat est général jusqu'à l'âge de 24 ans chez les hommes ; la décroissance est rapide seulement après l'âge de 30 ans le célibat définitif ne concerne en fin de compte qu'un faible pourcentage d'hommes.

Les femmes par contre sont en majorité mariées à l'âge de 19 ans.

**Tableau 3.2<sup>a</sup> - Proportion de la population résidente (âge)  
Situation matrimoniale (sexe masculin %).**

Age	Sexe Masculin							Tout Etat
	Célibataires	Mariés			Veufs	Divorcés	Indét.	
		Monogam.	Polygam.	Total				
10-14	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
15-19	97,2	2,4	0,2	2,6	0,0	0,0	0,1	100,0
20-24	80,4	17,4	1,7	19,2	0,2	0,1	0,1	100,0
25-29	48,4	43,5	7,0	50,6	0,5	0,3	0,1	100,0
30-34	23,2	55,9	19,2	75,2	1,0	0,3	0,1	100,0
35-39	12,5	54,8	31,0	85,8	1,1	0,5	0,0	100,0
40-44	7,6	50,4	39,2	89,5	2,2	0,6	0,0	100,0
45-49	4,6	46,8	45,8	92,6	2,2	0,5	0,0	100,0
50-54	4,0	46,2	46,6	92,8	2,5	0,6	0,0	100,0
55-59	2,2	46,9	47,2	94,1	2,8	0,8	0,1	100,0
60 et +	3,3	47,8	41,0	88,8	6,9	0,9	0,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>52,6</b>	<b>28,4</b>	<b>17,1</b>	<b>45,5</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>88613</b>	<b>47756</b>	<b>28800</b>	<b>76565</b>	<b>2304</b>	<b>560</b>	<b>181</b>	<b>168223</b>

**Tableau 3.2** Proportion de la population résidente par âge et situation matrimoniale. (Sexe Féminin)

Age	Seze Féminin					
	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Indét.	Tout état
10	99,1	0,8	0,0	0,0	0,1	100,0
10 - 14	98,3	1,6	0,0	0,0	0,1	100,0
15 - 19	47,1	52,6	0,1	0,1	0,1	100,0
20 - 24	4,1	55,4	0,4	0,1	0,0	100,0
25 - 29	2,0	97,3	0,6	0,1	0,0	100,0
30 - 34	1,4	97,0	1,4	0,2	0,0	100,0
35 - 39	1,1	96,5	2,2	0,2	0,0	100,0
40 - 44	1,9	92,2	5,6	0,3	0,0	100,0
45 - 49	1,6	89,6	8,4	0,4	0,0	100,0
50 - 54	3,0	80,0	16,2	0,7	0,1	100,0
54 - 59	3,0	75,4	20,7	0,8	0,1	100,0
60 et +	7,6	41,5	49,3	1,4	0,2	100,0
<b>Ensemble</b>	26,0	67,3	6,3	0,3	0,1	100,0
<b>Effectif</b>	45225	116938	11041	491	187	173882

### 3.3.- LES MARIÉS.

L'âge moyen au mariage des hommes est de 27,3 ans contre 27,2 ans pour l'ensemble du pays. Pour les femmes l'âge moyen au premier mariage est de 18,3 ans contre 17,4 ans pour l'ensemble du pays - C'est dire que les filles de ce département se marient avec 1 an en moyenne de retard par rapport à l'ensemble du pays.

### 3.4.- MONOGAMIE ET POLYGAMIE.

La monogamie touche 62,4 % des hommes mariés à tout âge. Elle se manifeste progressivement à travers les âges ; il reste cependant que seulement 37 % des hommes sont polygames et que cette situation est surtout limitée au mariage de 2 femmes.

**Tableau 3.3- Répartition des mariés selon le nombre d'épouses  
et selon l'âge %.**

Age	Monogames (1 épouse)	Polygames			Total
		2 épouses	3 épouses	+ de 3 épouses	
10 - 14	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
15 - 19	92,0	5,9	1,7	0,4	100,0
20 - 24	90,8	7,8	1,2	0,2	100,0
25 - 29	86,0	12,9	1,0	0,1	100,0
30 - 34	74,4	22,6	2,8	0,2	100,0
35 - 39	63,9	30,3	5,2	0,6	100,0
40 - 44	56,3	34,0	8,2	1,5	100,0
45 - 49	50,5	35,2	11,5	2,8	100,0
50 - 54	49,8	35,1	11,6	3,5	100,0
55 - 59	49,8	33,4	12,4	4,4	100,0
60 et +	53,9	30,5	11,2	4,4	100,0
Indéterminé	68,7	24,1	7,2	0,0	100,0
Ensemble	62,4	28,0	7,5	2,1	100,0

### 3.- LES VEUFs ET DIVORCES.

Le veuvage féminin est plus important que le veuvage masculin 6,4 % contre 1,4 %; ceci à cause du poids de la polygamie qui touche 37 % des hommes mariés. Il est évident que le polygame qui perd une femme reste toujours marié. La structure du veuvage révèle une surmortalité féminine. Les proportions des divorcés gardent les mêmes valeurs.

## CHAPITRE - IV

### L'ALPHABETISATION

#### 4.1.- NIVEAU D'ALPHABETISATION.

Dans le Département du Nord 9,4 % des individus sont lettrés. L'alphabétisation est comme ailleurs en faveur des hommes qui comptent 16,1 % de lettrés contre 2,9 % chez les femmes.

Tableau 4.1 - Population résidente alphabétisée par sexe (· effectif et %)

Effectif	S E X E					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Lettrés	34729	16,1	6460	2,9	41189	9,4
Illettrés	181493	83,8	215199	97,0	396692	90,5
Indéter.	296	0,1	271	0,1	527	0,1
TOTAL	216478	100,0	221930	100,0	438408	100,0

**4.2.- REPARTITION DES LETTRES PAR GROUPE D'AGE ET SEXE.**

Le tableau ci-dessous montre que l'alphabétisation est une affaire de génération - les forts pourcentages observés entre 5 et 30 ans montrent l'effort récent consenti dans le domaine de l'éducation. Cette action est bénéfique aux deux sexes.

**Tableau 4.2 - Répartition des lettrés selon l'âge et le sexe (%).**

Age	S E X E		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 4	0,0	0,0	0,0
5 - 9	6,8	14,7	0,1
10 - 14	20,9	33,4	22,9
15 - 19	20,5	20,0	20,4
20 - 24	13,8	11,1	13,3
25 - 29	10,7	6,9	10,0
30 - 34	6,9	4,4	6,5
35 - 39	5,7	2,8	5,3
40 - 44	3,9	2,5	3,7
45 - 49	3,3	1,1	2,9
50 - 54	2,5	1,2	2,3
55 - 59	1,9	0,5	1,7
60 - 64	1,3	0,4	1,1
65 - 69	0,7	0,3	0,7
70 - 74	0,5	0,3	0,5
75 - 79	0,3	0,1	0,3
+ de 80	0,2	0,2	0,2
Indéterm.	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>34729</b>	<b>6460</b>	<b>41189</b>

**4.3.- PROPORTIONS DES LETTRES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE (effectif et %).**

Le déséquilibre est très important entre les sexes - la progression rapide de l'alphabétisation se manifeste surtout entre 5 et 19 ans.

Les lettrés sont en majorité des jeunes sans responsabilité économique. On enregistre 84 % de garçons alphabétisés contre 16 % de filles. Cependant on constate une amélioration de la situation des filles dans les générations récentes.

**Tableau 4.3 - Proportion des lettrés par groupe d'âge et par sexe (effectif et %).**

Age	Sexe masculin			Sexe féminin			Ensemble		
	Ef. total	Lettrés	%	Ef. total	Lettrées	%	Ef. total	Lettrés	%
5- 9	48255	2371	4,9	48048	951	2,0	96303	3322	3,4
10-14	34350	7266	21,1	31193	2159	6,9	65543	9425	14,4
15-19	26373	7121	27,0	23582	1289	5,5	49955	8410	16,8
20-24	17559	4779	27,2	20282	715	3,5	37841	5494	14,5
25-29	16255	3703	22,8	21602	418	2,1	37857	4151	11,0
30-34	12775	2385	18,7	16547	286	1,7	29322	2671	9,1
35-39	11596	1988	17,1	13781	183	1,3	25377	2171	8,5
40-44	9492	1351	14,2	12211	160	1,3	21603	1511	7,0
45-49	8758	1130	12,9	8830	73	0,8	17588	1203	6,8
50-54	8351	865	10,4	7789	55	0,9	16140	940	5,8
55-59	6321	655	10,4	4438	34	0,8	10759	689	6,4
60-64	5396	451	8,4	4752	24	0,5	10148	475	4,7
65-69	3243	259	8,0	2560	20	0,8	5803	279	4,8
70-74	3390	184	5,4	2724	21	0,8	6114	205	3,3
75-79	2022	116	5,7	1506	6	0,4	3528	122	3,4
+ de 80	2426	83	3,4	2149	10	0,5	4575	93	2,0
Indéterm.	262	29	11,1	272	7	2,6	534	36	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>216824</b>	<b>34729</b>	<b>16,0</b>	<b>222266</b>	<b>6460</b>	<b>2,9</b>	<b>438990</b>	<b>41189</b>	<b>9,4</b>

## CHAPITRE - V

### L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'analyse des données de l'activité économique demeure limitée en raison des concepts et de la nomenclature utilisés. La réalité voltaïque se trouve ainsi masquée et l'activité économique essentiellement masculine des femmes sont en effet pour la plupart des ménagères et par conséquent considérées comme inactives.

Avec toutes ces réserves, la population d'âge actif du département du Nord représente 46 % contre 54 % pour la population inactive (population à charge 0-14 ans et 60 ans et plus).

#### 5.1 - LES ACTIFS

Le tableau 5.1 donne les proportions d'actifs; elles sont faibles à 10-14 ans, atteignent leur maximum à 40-49 ans. La décroissance de la proportion commence à cet âge mais reste d'allure faible, ce qui est une caractéristique de la réalité suivante : "la retraite dans le monde rural est bien tardive". Compte tenu de ce qui a été dit plus haut, il ne semble pas utile de procéder à une analyse comparative entre sexe des proportions d'actifs.

**Tableau 5.1 - Répartition des résidents actifs de plus de 10 ans,  
par sexe et par âge (%)**

Sexe	A G E								Indét.	Ensemble
	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +			
<b><u>Masculin</u></b>										
%	7,5	69,6	89,4	95,2	96,4	96,3	91,4	36,6		
Effectif	(2565)	(18368)	(30240)	(23198)	(17585)	(14135)	(14750)	(96)	(120937)	
<b><u>Féminin</u></b>										
%	1,7	7,9	3,3	3,0	3,2	3,4	2,8	0,7		
Effectif	(533)	(1856)	(1396)	(916)	(674)	(417)	(378)	(2)	(6172)	
<b><u>Ensemble</u></b>										
%	4,7	40,5	41,8	44,1	46,6	50,1	51,1	18,3		
Effectif	(3098)	(20224)	(31636)	(24114)	(18259)	(14552)	(15128)	(98)	(127109)	

**5.2.- REPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE.**

Le tableau 5-2 donne la répartition de la population active entre les 3 grands secteurs d'activité : primaire, secondaire et tertiaire.

Les proportions montrent l'importance du secteur primaire (agriculture) qui occupe pour le sexe masculin 95 % des hommes et malgré le conception de ménagère 93 % des femmes.

Les secteurs secondaires, et tertiaire respectivement 2,5 % et 2,1 % pour les hommes contre 4,3 % et 2,7 % pour les femmes. L'activité féminine présente dans ces 2 secteurs une activité plus intense que celle des hommes. Il ne faut pas pour autant perdre de vue qu'en chiffres absolus les actifs hommes sont supérieurs aux femmes.

Tableau 5.2 - Répartition des actifs par sexe et par secteur d'activité.

Secteur	S E X E		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	95,3	93,0	95,2
Secondaire	2,5	4,3	2,6
Tertiaire	2,1	2,7	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	(120937)	(6172)	(127109)

**Tableau 5.3 - Répartition des actifs par secteur d'activité détaillé  
et par sexe.-**

Activités	Département du Nord		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Secteur primaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Agriculture	96,0	98,5	96,2
• Maraiçage	0,1	0,0	0,0
• Elevage	3,9	1,5	3,8
• Forêts	0,0		0,0
<b>Effectifs</b>	115309	5739	121048
<b>Secteur secondaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Maîtrise	0,0	-	0,0
• Textiles	15,2	10,9	14,9
• Peaux et cuirs	1,2	2,3	1,3
• Alimentation	3,5	2,6	3,4
• Bois	2,8	-	2,5
• Métaux	16,4	2,3	15,3
• Mécanique précise	1,8	0,4	1,7
• Electricité	0,7	-	0,6
• Poterie-tresse	0,1	65,7	5,3
• Construction	5,2	1,1	4,9
• Autres ouvriers	41,6	12,1	39,3
• Conducteurs	11,5	2,6	10,8
<b>Effectifs</b>	3033	265	3298
<b>Secteur tertiaire (total)</b>	100,0	100,0	100,0
• Techn. Urb. assimilés	1,5	2,4	1,6
• Médicales	3,9	33,9	5,7
• Enseignement	28,3	26,2	28,2
• Assurance Immobilier	5,5	11,9	5,9
• Commerce	32,2	8,9	30,8
• Services	10,8	16,7	11,1
• Forces armées	17,8	-	16,7
<b>Effectifs</b>	2595	168	2763

CHAPITRE - VI

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Le recensement de la population de 1975 a donné une population émigrée de 49 098 personnes originaires du département du Nord, soit 9 % de la population résidente et 15 % de la population totale émigrée voltaïque dont le retour reste possible. Toutefois il ne faudrait pas considérer ce chiffre comme étant le nombre de ressortissants du département vers l'étranger ou les autres régions voisines et lointaines du Pays, car cela reviendrait à ignorer les vicissitudes de l'histoire qui ont fait de ce département, l'un des plus frappés par l'émigration ; ce serait également ignorer la méthode de collecte et le concept utilisé.

**6.1.- LA POPULATION EMIGREE.**

Le tableau 7.1 ci-dessous donne la répartition par grands groupes d'âge de la population émigrée. L'émigration masculine est de loin, la plus importante et touche ainsi 64 % du total des migrants ; les groupes d'âge les plus affectés sont ceux de 20-29 ans et 30-39 ans. La part importante du groupe 0-9 ans (21 %) est imputable au développement d'un type nouveau de migration, les migrations familiales.

Dans sa globalité, la migration est différentielle au niveau des sexes, le sexe masculin étant le plus touché par le phénomène.

Tableau 6.1 - Structure de la population émigrée.

Age	Masculin	Féminin	Pour 1000		1 000 person / Rapport de masculinité
			Masculin	Féminin	
0 - 9	6 479	5 846	132	119	11
10 - 14	1 366	844	27	17	162
15 - 19	3 052	2 522	62	51	121
20 - 29	10 963	6 091	223	124	180
30 - 39	6 588	1 788	134	36	368
40 - 49	2 260	346	46	7	657
50 - 59	631	70	12	1	914
60 et +	209	43	4	0	477
<b>Total</b>	<b>31 548</b>	<b>17 550</b>	<b>642</b>	<b>357</b>	<b>180</b>

**6.2.- LA MIGRATION INTERDEPARTEMENTALE.**

En classant la population résidente par département de naissance et par département de résidence, on saisit la migration interdépartementale ; la situation du département du nord se trouve ainsi résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6.2 - Migrations interdépartementale.**

Bilan	Effectif	% population résidente
Sorties	51.568	10
Entrées	9.291	2
Solde Net	42.277	- 8

Ce bilan fait du département du Nord, le département le plus touché par l'émigration ; la vieille tendance se maintient toujours en plus du glissement continu et accéléré des populations du département vers le département mitoyen de la Volta Noire.